



L'occupation du sol dans le territoire de la Combe de Die. Planche extraite du document CAUE "Aménagement du territoire sur le canton de Die : aide à la décision sur les thématiques de l'habitat, des déplacements et de l'économie".

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

2007

LES MISSIONS 2007.....	p 2
LES COMPTES 2007.....	p 3
MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT	p 3
CONSEIL AUX PARTICULIERS	p 3
ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION	p 4 - 5
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ..	p 6 - 8
Urbanisme et espaces publics	p 6
Patrimoine et paysage	p 7
Programmation de bâtiments publics	p 8

62 nouvelles missions ont été confiées au CAUE en 2007

Après une année 2006 exceptionnelle qui avait vu la signature de 87 nouvelles missions, 2007 a été celle du retour au niveau des années précédentes. Mais de nombreuses missions signées en 2006 se sont bien sûr prolongées en 2007 et ont fortement pesé dans la charge de travail annuelle du CAUE.

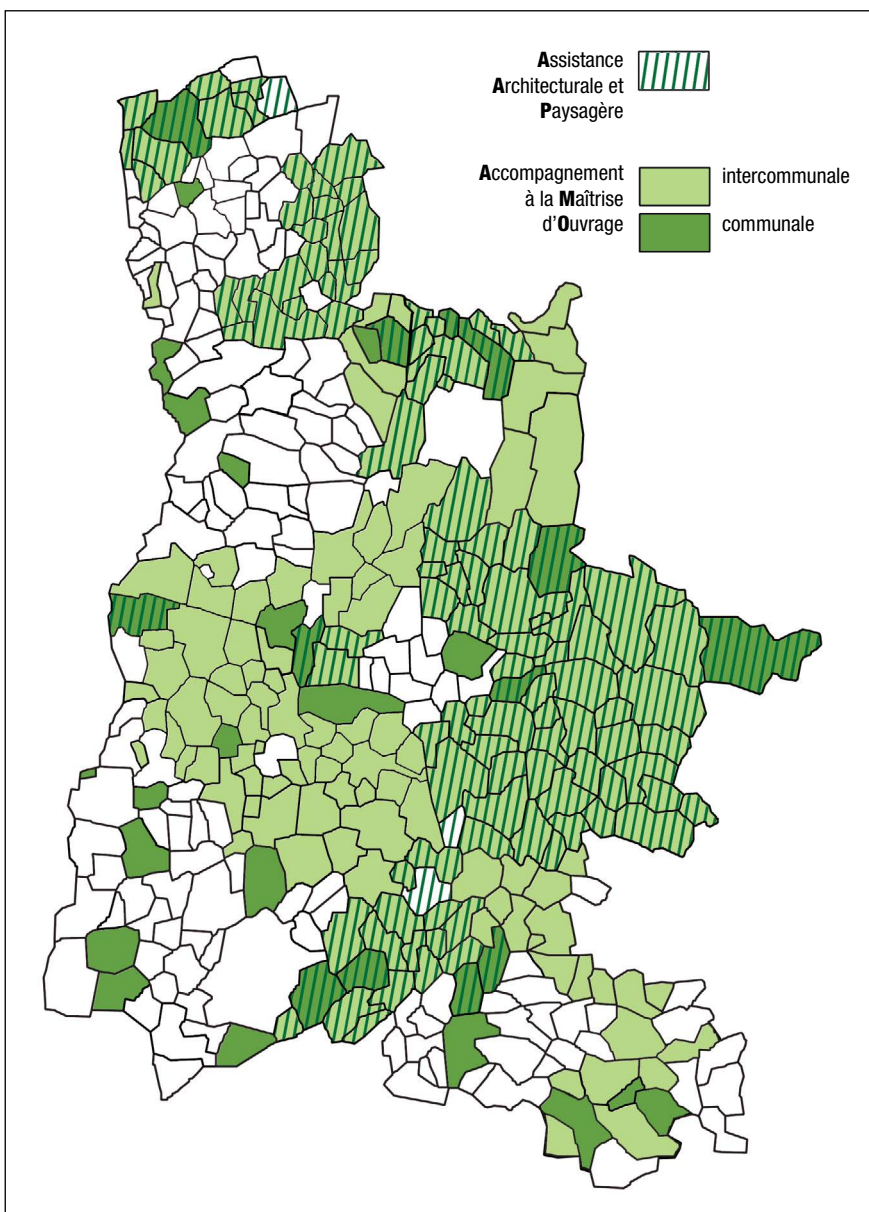
Les 62 nouvelles conventions signées en 2007 représentent 25 communes et 14 groupements de communes différents. Collectivités auxquelles il faut ajouter des organismes tels que : la Caisse d'Allocations Familiales, la Chambre d'Agriculture ou encore Drôme Aménagement Habitat / DAH.

La tendance amorcée en 2005 se confirme : l'urbanisme reste, juste après la programmation de bâtiments, le principal domaine d'intervention du CAUE. Le positionnement "amont" de ces interventions de réflexions préalables au choix d'un document d'urbanisme et de cahiers des charges de PLU s'affirme de plus en plus. En matière d'animation, le moment fort de cette année aura été la rencontre organisée à Albon sur le thème de la "Qualité des extensions des bourgs et villages drômois" qui a drainé un nombreux public.



Albon, le 5 octobre 2008.

MISSIONS 2007



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007

Anne-Marie Reme-Pic, Présidente, Claude Barneron, Gérard Bertrand, Gilbert Bouchet, Henri Boué, Jacques Carcel, Jean-Noël Couriol, Pierre Descombes, Erik Fannièrre, Isabel Giraud-Jammers, Hubert Guichard, Hubert Goetz, Michel Grégoire, André Gilles, Jean-Louis Hilaire, Fabien Limonta, Roger Kahn, Bernard Lelouch, Michel Nevoret, Dominique Quet, Gérard Sardin, Jean-Luc Vincent.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Laurence Bedel, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Karin Faulmann, Carole Fourel-Ollier, Michèle Frémaux, Marie-Claude Gauthier, Anne-Laure Julian, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleyne, Frédéric Poudevigne, Odile Robert, Guillaume Sarti.

PERSONNEL COMMUN «HABITAT FAVENTINES»

Anne-Pascale Bastin, Lydia Contréras, Marianne de Pontcharra, Joël Eglène, Samia Haddou, Sébastien Jouët-Pastré, Pierre Mariller, Olivier Morfin, Isabelle Souteyrat-Bréat.

INTERVENANTS LIBÉRAUX

Philippe Amette, Paul Berron, Olivier Cadart, Richard Chambaud, Christian Chambon, Gérard Chaussignand, Charles Chifflet, Séverine Clédat, Gilbert Cordeil, Jean-Marc Cottin, Catherine Derouineau, Olivier Foulquier, Stéphanie Frobert, Jean-François Galmiche, Ghislaine Giraud, Bernard Penel, Frédérique Perrin, Catherine Peysson, Patrice Pierron, Hervé Piquard, Eric Pitrat, Fabien Ramadier, Denise Rey-Huet, Etienne Tournilhac, Jean-Pierre Vettorello, Pierre Vigié.

CONSEIL AUX PARTICULIERS

484 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2007, dont :

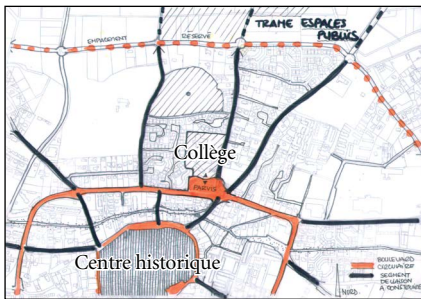
- 178 conseils dans les territoires ayant contractualisé avec le CAUE pour une Assistance Architecturale et Paysagère : la CC Rhône-Valloire [12], celles du Pays de Romans [21], du Pays du Royans [30], du Diois [25], du Val d'Éygues [39] et du

Crestois [6], et les communes de Loriol [8] et Hostun [37].

- 154 particuliers reçus à la permanence hebdomadaire au siège du CAUE.
- 110 conseils sur des permis de construire, en appui aux subdivisions de l'Équipement,
- et 42 conseils sur des permis de lotir, en lien avec la cellule droit des sols de la DDE.

LE DÉPARTEMENT

LES ABORDS DU COLLÈGE JEAN PERRIN DE SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX



Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, le Département a lancé une réflexion sur la question des déplacements liés aux collèges, et en particulier celle des déplacements doux. Le collège Jean Perrin à Saint-Paul-Trois-Châteaux a été choisi pour être "site pilote" de cette action. Ces préoccupations rejoignent celle de la commune de Saint-Paul qui depuis des années réalise des cheminements doux [création d'une ceinture verte du bourg...]. C'est donc pour les deux collectivités que le CAUE a réalisé une réflexion préalable visant à définir les enjeux et des scénarios d'aménagement des espaces communaux et départementaux liés au collège.

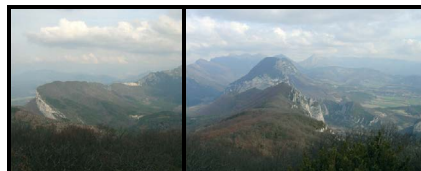
AMÉNAGEMENT ET GESTION DURABLE DU SITE DE LA FORÊT DE SAOÛ

Dans le cadre de sa politique de préservation et de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles, le Département projette de lancer une consultation sur l'élaboration d'un document cadre d'aménagement et de gestion durable du site de la forêt de Saoû. Propriétaire de la forêt depuis 2003, le Département souhaite en effet avoir une vision globale des enjeux, stratégies d'intervention et mesures de gestion à mettre en oeuvre sur le site.

Le CAUE a rédigé le cahier des charges de cette étude qui devra proposer un schéma directeur d'aménagement et un plan d'actions détaillé et opérationnel qui permettent de pérenniser et améliorer l'ouverture au public du site, tout en préservant ses qualités écologiques, paysagères et patrimoniales.

VALORISATION DE L'AUBERGE DES DAUPHINS EN FORÊT DE SAOÛ

Dans la perspective de gestion durable de la forêt de Saoû, le Département s'interroge sur le devenir d'un de ses lieux emblématiques : l'Auberge des Dauphins, dont il est propriétaire. L'Auberge fait l'objet de multiples revendications d'usages par de nombreux acteurs, publics comme privés. Avant toute action de valorisation, le Département a donc souhaité lancer une étude qui devra : recueillir et analyser les besoins et attentes des divers acteurs, mettre en place une culture commune de projet en recherchant des expériences similaires, et en tirant des scénarios de programme spatial, fonctionnel et budgétaire. Le CAUE a écrit le cahier des charges de cette étude.



AUTRES MISSIONS

- Réalisation de "Habitat et urbanisme : guide à l'usage des élus de la Drôme".
- Appui [conseils paysagers] au Comité d'Examen Technique des Opérations Routières [CETOR].

Les produits s'établissent à 1 177 179 €, dont 922 500 € [80%] garantis par le Département :

- la Taxe Départementale CAUE a connu une progression "anormalement" forte en 2007 [rattrapage de taxes non reversées à cause d'erreurs du logiciel de calcul de l'Équipement],
- la subvention complémentaire du Département, du fait de l'augmentation de la taxe, baisse de 147 814 €.

[Le niveau voté initialement était de 300 000 €]. Cette "anomalie" de taxe 2007 justifie pleinement le système de garantie conventionnelle de moyens mis en place en 2006 entre le Département et le CAUE pour éviter les aléas. Les adhésions et participations des collectivités locales progressent jusqu'à 151 076 €.

Les charges se montent à 1 187 629 €.

Il s'agit, pour 80 %, de frais de personnel répartis en 840 050 € de coût salarial et 115 166 € d'honoraires des vacataires libéraux.

À noter l'impact, en année pleine, du loyer des nouveaux locaux :

- de 10 €/m²/mois.

Les autres postes de charges sont maîtrisés, voire en baisse [déplacements, télécoms...], sauf la reproduction, les assurances et les affranchissements [nombreux mailings d'invitation à manifestations...].

L'équipe est désormais stabilisée et a redéfini ses priorités sous l'autorité de sa Présidente et du Conseil d'Administration. L'année 2008, compte tenu de l'arrêt du gel du point indiciaire [accord d'entreprise 2003-2007] sera tendue, et la convention 2009-2012 avec le Département sera essentielle pour stabiliser le CAUE dans son format actuel et lui permettre d'accompagner de plus en plus les nouvelles équipes municipales vers un urbanisme... durable.

FORMATION

En lien avec le développement de ses activités, Drôme Aménagement Habitat / DAH a souhaité compléter la formation de son personnel en matière d'urbanisme. L'équipe du CAUE s'est donc toute entière mobilisée pour préparer et animer trois journées de formation. Depuis le système de l'aménagement et ses acteurs, jusqu'aux permis de construire et d'aménager, en passant par la planification communale et les outils réglementaires, fonciers et financiers... le menu était copieux ! Habitat du Pays de Romans et l'Office d'Habitat de Montélimar ayant souhaité assister à la formation, ces trois journées ont aussi été l'occasion pour les équipes des différents organismes de faire plus ample connaissance...

RENCONTRE "QUALITÉ DES EXTENSIONS DES BOURGS ET VILLAGES DRÔMOIS"

Cette rencontre s'est tenue le 5 octobre 2007 à Albon, à la suite de l'Assemblée Générale du CAUE.

Elle a réuni près de 130 personnes, élus et professionnels. Un succès qui témoigne de l'importance que les élus accordent à la qualité du développement urbain de leur commune, à un moment où les enjeux liés notamment aux besoins de production en logements, sont majeurs.

Des élus d'autres départements sont venus présenter à leurs collègues drômois quatre exemples de démarches ayant abouti à des projets de qualité.

La journée s'est organisée autour de deux "ateliers" :

- l'un portant sur les démarches qui préparent le passage à l'opérationnel : PLU intercommunal, par exemple, dans un canton rural de Haute-Garonne,
 - le second présentant des quartiers d'habitat durable dans une toute petite commune bretonne [Bazouges-sous-Hédé], et dans une ville moyenne de Charentes [Saintes].
- En visitant diverses réalisations d'Albon,

quartier de logements, équipements, aménagement d'espaces publics [place, parc] lors de petits circuits commentés par les élus de la commune et les architectes d'opération, les participants ont également pu constater que le lieu de cette rencontre n'avait pas été choisi au hasard...

Rencontre organisée par le CAUE de la Drôme, en partenariat avec la Maison de l'Architecture de la Drôme et l'Association des Maires et Présidents de Communautés de communes de la Drôme.



"SE DÉPLACER AUTREMENT"

DANS LE CADRE DE LA 3^{ÈME} ÉDITION
DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DRÔME ARDÈCHE,
DU 30 MARS AU 7 AVRIL 2007



C'est un appel à propositions, lancé auprès des citoyens, entreprises, associations et collectivités locales encouragés à venir présenter leur initiative au service du développement durable, qui a permis de constituer le programme de cette édition 2007 de la *Semaine du développement durable*.

Une *Semaine* qui s'est donc "promenée" en de multiples lieux : Valence, Privas, Cléon d'Andran, Romans, Viviers, Touloud, Dieulefit.... pour des visites, des spectacles, des films, des rencontres...

La rencontre inaugurale, qui s'est tenue à l'Hôtel du Département à Valence, était consacrée au thème des déplacements. "La coulée verte" réalisée par la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux et l'expérience de "pédibus/vélobus" de Romans figuraient dans les expériences

présentées. Les participants ont pu, lors de plusieurs tables-rondes, échanger sur les liens entre urbanisme et déplacements, les alternatives à la voiture et les circulations douces.

Journée co-organisée par le CAUE, la Maison de l'Architecture et le Département de la Drôme, pour le compte de ADQE 26/07, avec le soutien de l'association Ville Aménagement Durable.



Formation sur l'urbanisme pour les organismes de Drôme Aménagement Habitat, Habitat du Pays de Romans et l'Office d'Habitat de Montélimar.

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

"COLLÈGES ET CULTURE"

Dans le cadre de ce programme de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement proposé par le Département, le CAUE est intervenu comme l'an dernier, autour de l'exposition "Architecture du XX^{ème} en Rhône-Alpes" :

- Une classe de 3^{ème} du collège Sainte-Marie à Saint-Vallier a abordé le thème *architecture et sculpture*, et visité les réalisations de Le Corbusier à Firminy.
- Au collège Camille Vernet à Valence, 5 classes de 4^{ème} sont parties à la *découverte d'une grande ville et son architecture* : Grenoble.

- Au collège Saint-Victor de Valence, 18 classes, de la 5^{ème} à la 3^{ème} ont, dans le cadre de leur cours d'arts plastiques, réfléchi sur *la lumière en architecture*.

- Au collège Pendillon de Saint-Donat, 3 classes de 4^{ème} ont travaillé sur *la maison bio-climatique, l'architecture et les matériaux écologiques*.

- Les 8 classes du collège François Gondin de Chabeuil ont quant à elles "planché" sur *l'urbanisation dans la Drôme à l'heure du développement durable*, et sont allées visiter Rovaltain.



Les élèves du collège François Gondin de Chabeuil visitent le bâtiment de l'INEED à Rovaltain.

À L'ÉCOLE...

À **Hostun**, dans le cadre du chantier de restructuration de l'école, le CAUE est intervenu pour soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, "architecture et urbanisme" et "patrimoine et environnement". La 1^{ère} tranche de travaux [extension de la maternelle et relocalisation du Centre de Loisirs Sans Hébergement] a été ainsi l'occasion de découvrir le chantier et les métiers de la construction, avec des visites guidées par l'architecte Bernard Cogne, et des animations proposées par les *Artisans messagers*, autour de la construction d'une maison.

PUBLICATIONS

"COMPRENDRE L'ESPACE PUBLIC POUR MIEUX PROGRAMMER SON AMÉNAGEMENT. APPROCHES SENSIBLES"

L'ouvrage est destiné à éclairer les maîtres d'ouvrage sur les thèmes à enjeux et les exigences à faire valoir dans les programmes.

12 cas réels illustrent les questions à se poser face à une situation de terrain et présentent la réponse apportée par le projet.

Livre réalisé par le CERTU [Centre d'Etudes sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques], en partenariat avec la Fédération Nationale des CAUE. [Pilottage : CAUE de la Drôme] Ed. du Certu, 22 x 24 cm, 165 pages, 30 €

"QUAND LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DEVIENT RÉALITÉ"

Ce thème, qui unifiait trois colloques organisés en 2005 par l'Union Régionale des CAUE Rhône-Alpes lors de la Semaine

du Développement durable, est repris et développé dans le N° 4 de *Passerelle*, la revue de l'URCAUE.

Points de vue d'élus et de professionnels, expériences d'aménagements durables à l'échelle de la commune ou du quartier y sont présentées. Pour la Drôme, c'est la ZAC des Chabanneries à Bourg-les-Valence et la *Charte habitat durable*, initiée par le Département, qui sont mises à l'honneur. *Publié par l'UR des CAUE Rhône-Alpes, 30 pages, téléchargeable sur le nouveau site du CAUE : caue.dromenet.org*

FIN DE CHANTIER N°12 : 7 EXEMPLES D'ARCHITECTURE DE QUALITÉ EN DRÔME

Des logements locatifs, un café-bibliothèque, un gymnase, l'extension d'une mairie... Quelques belles réalisations qui démontrent que le respect de l'existant ne signifie pas copie ou pastiche et qu'une architecture contemporaine peut trouver sa place dans un site patrimonial protégé.

VISITES

DE PROGRAMMES D'HABITAT EN MILIEU RURAL

à Cobonne et Aubenasson : pour les élus des communes de la Combe de Die, ceux de la commune de Soyans... et ceux du Parc Naturel Régional du Vercors dans le cadre du travail "Patrimoine et projet" [habiter en montage].

D'UNE CANTINE AVEC "MINI-SELF"

À l'Institution Notre-Dame à Valence, pour les élus d'Épinouze.

D'AUTRES EXEMPLES D'HABITAT

À Hostun, Triors et Montmiral pour la commission habitat de la CC Rhône-Valloire.



URBANISME ET ESPACES PUBLICS

LES ESPACES PUBLICS

À **Sederon**, le CAUE a aidé les élus à définir le périmètre et les principes d'aménagement des espaces publics du centre village. Un travail qui s'inscrit dans le contexte d'une réflexion sur un contournement routier du village. La mise en valeur des berges de la Méouge a été au coeur des scénarios esquissés. La création de passerelles et de cheminements piétons pourraient constituer une première phase de travaux.



Séderon

L'accessibilité pour tous des espaces publics est un des thèmes inscrits dans le cadre du pôle d'excellence rurale "Pour une montagne accessible" lancé par la **Communauté de communes du Vercors** et celle du **Royans**. Sur la base du programme établi avec l'aide du CAUE, une équipe réunissant des compétences en urbanisme et accessibilité a établi un diagnostic des 16 communes concernées. Ce diagnostic a proposé des lieux et des circuits à aménager en priorité compte tenu de leur forte fréquentation. Dans un second temps, des préconisations techniques et esthétiques seront définies sur chacun des espaces à traiter. Le CAUE accompagne l'ensemble de la démarche.

ET D'AUTRES MISSIONS À :
Nyons, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Vinsobres.

DEVENU THEME MAJEUR D'INTERVENTION DU CAUE, L'URBANISME REPRÉSENTE CETTE ANNÉE UNE VINGTAINE DE MISSIONS.

RÉFLEXIONS A L'ÉCHELLE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

La **Communauté de communes du Diois** a demandé au CAUE d'accompagner les élus du canton de Die dans leurs réflexions en matière d'aménagement du territoire. Le travail a pris la forme d'animation de réunions thématiques. L'apport d'éléments d'analyse, en particulier sur l'habitat, l'économie et les déplacements, a permis aux élus de clarifier certains objectifs communs et de dégager des pistes d'actions et des outils possibles de mise en oeuvre. Le principe de réalisation d'études communes [par ex. : diagnostic agricole intercommunal] pouvant alimenter ensuite les documents d'urbanisme, a été retenu.

Deux communes ont cette année sollicité le CAUE pour les aider à clarifier les enjeux de leur territoire et formuler leurs objectifs en amont de la révision [Clérieux dans la CC du Pays de Romans] ou de l'élaboration [Romeyer dans la CC du Diois] d'un Plan Local d'Urbanisme.

À **Clérieux**, une lecture du paysage communal a mis en évidence les atouts sur lesquels pouvait s'appuyer un projet de développement, et les -fortes- contraintes [naturelles + présence d'infrastructures] à prendre en compte. Les enjeux dégagés, à l'échelle de la commune et sur le centre bourg, constituent une base pour l'élaboration du cahier des charges de la révision du PLU.



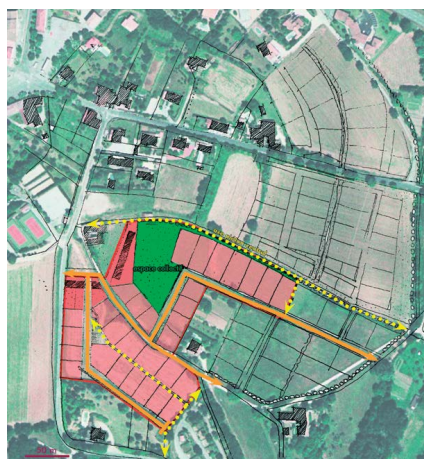
Le village de Clérieux

À **Romeyer**, petite commune [160 hab.] soumise à une forte pression foncière due à la proximité de Die, le CAUE a, sur la base d'éléments fournis par les services de l'État, et à partir des questionnements des élus, rédigé le cahier des charges de l'étude de PLU puis aidé la commune dans la procédure de choix du bureau d'étude.

QUALITÉ URBAINE ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES QUARTIERS

Les communes de **Allan**, **Saint-Paul-les-Romans** et **Taulignan** partageaient bien des points communs : un Plan Local d'Urbanisme sur le point d'être approuvé, un secteur d'urbanisation future à dominante habitat présentant un enjeu majeur et faisant donc l'objet d'*orientations d'aménagement* inscrites au PLU, la volonté de réunir qualité urbaine, qualité environnementale et mixité sociale. Dans les trois cas, le CAUE a rédigé le cahier des charges d'une étude incluant une Approche Environnementale de l'Urbanisme [AEU], qui viendra préciser les objectifs de la commune sur les secteurs concernés. À **Taulignan**, insertion paysagère et gestion de l'eau sont les thèmes dominants de la réflexion qui porte sur plus de 15 ha. À **Saint-Paul-les-Romans**, le diagnostic urbain et environnemental vient d'être rendu : "quelle place donner à l'automobile dans le quartier ?" s'annonce comme une des questions clés du projet à définir. À **Allan**, la commune a déjà pressenti son outil opérationnel [un Programme d'Aménagement d'Ensemble] et souhaite associer les propriétaires et les opérateurs à une démarche concertée.

La commune de **Grâne** souhaitait acquérir plusieurs parcelles afin d'y réaliser un lotissement incluant du locatif. Le CAUE a conduit une réflexion à la fois spatiale et programmatique sur l'ensemble du secteur de la Tourache, et éclairé la commune sur les conditions de faisabilité du lotissement. À l'issue de ce travail, les élus viennent de décider le lancement d'une étude AEU en parallèle à une étude urbaine.



Grâne : quartier de la Tourache. Principes d'aménagement.

PATRIMOINE ET PAYSAGE

UN "MORCEAU" DE VILLE BIEN PARTICULIER

Lié à l'enseignement agricole, le domaine du Valentin est une vaste enclave verte au coeur de **Bourg-les-Valence**. La commune, désireuse d'ouvrir davantage le site sur la ville, a demandé au CAUE un pré-programme d'aménagement qui intégrerait les besoins des autres acteurs concernés [lycée, chambre d'agriculture...]. À partir d'une approche urbaine et paysagère, des scénarios ont été esquissés sur la gestion des franges du domaine et sur la création de circulations "douces" le traversant.



Le Valentin : une enclave verte dans Bourg-les-Valence.

UN LOTISSEMENT PRIVÉ

À **Barnave**, le CAUE a aidé la commune à définir ses objectifs de qualité sur un projet de lotissement privé. Le propriétaire a pris en compte les attentes de la commune sur la création d'une liaison du quartier avec le reste du village. Le projet comprend un lot qui sera dévolu au locatif.



Lotissement privé à Barnave : scénario d'aménagement

ET AUSSI :

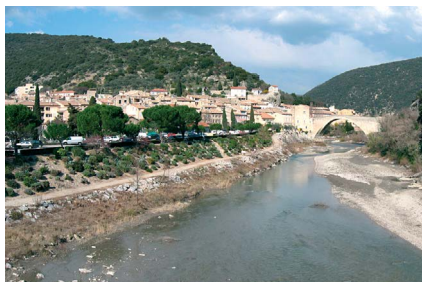
réflexion/ PLU : Aouste-sur-Sye
réflexion/quartiers nouveaux ou existants : Albon, Anneyron, Bourg-de-Péage, Crest, La Motte-de-Galaure, Montboucher-sur-Jabron, Puy-Saint-Martin.
suivi projets de lotissements : Le Poët-Sigillat, Saint-Thomas-en-Royans.

CHARTES PAYSAGÈRES ET «OPÉRATIONS PILOTES» D'EXTENSIONS DE VILLAGES

Le paysage est au coeur de la démarche entreprise par la Communauté de communes du Vercors et des communes de la vallée de la Gervanne, incluses dans le Parc Naturel Régional du Vercors. Sur la base d'un programme établi avec le CAUE, ces 2 territoires ont fait réaliser en 2006/2007 l'étude d'une Charte paysagère, c'est-à-dire d'un "projet commun de développement répondant à des enjeux de préservation, de gestion et de mise en valeur des paysages". La volonté des élus de rendre lisible le projet de paysage par des réalisations concrètes et rapides, débouche sur la proposition d'*opérations pilotes*. Sur le Vercors, ces opérations portent sur des projets réels d'extension de villages. Elles visent, dans le cadre d'ateliers associant habitants, élus et professionnels, à élaborer un schéma d'aménagement dans une approche environnementale de l'urbanisme [AEU]. Trois projets [deux à Saint-Martin et un à Vassieux] font l'objet des premières actions. Les bureaux d'études viennent d'être choisis. Le CAUE accompagne l'élaboration des projets.

LES BERGES DE L'EYGUES A NYONS

Le CAUE a aidé la commune à définir le programme de mise en valeur de deux espaces majeurs dans l'image de la ville :
- son entrée sud-est [rive gauche de l'Eygues], d'où la vue superbe sur la ville est aujourd'hui gachée par du stationnement et l'affichage publicitaire,
- la Promenade de la Digue [rive droite], du Pont Roman jusqu'au passage de la Sauve. Le repérage des fonctions et usages des différents lieux, l'analyse paysagère du site [atouts et dysfonctionnements] et celle des besoins et attentes des élus, ont permis d'élaborer des scénarios d'organisation des espaces. Des scénarios qui prennent en compte les usages, les déplacements, le végétal... et proposent des principes de traitement.



Les rives de l'Eygues à Nyons.

VALORISATION PATRIMONIALE D'UNE TRUFFIÈRE A SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX



La commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux souhaite affirmer son identité territoriale, économique et culturelle autour de la truffe noire du Tricastin. Dans le cadre d'une démarche visant à être reconnue comme "site remarquable du goût", elle a demandé au CAUE de réfléchir à la valorisation patrimoniale et touristique d'une truffière communale, aujourd'hui enfrichée. Objectif : en faire un lieu "d'interprétation", support pédagogique pour la découverte du patrimoine de la truffe.

Une lecture paysagère du site [vues, accès/desserte, éléments remarquables...] et une réflexion menée avec l'ensemble des partenaires concernés [Maison de la truffe et du Tricastin, producteurs, représentants de l'activité touristique, élus...] ont permis de mettre au point le cahier des charges d'une mission de maîtrise d'oeuvre qui intégrerait la conception et la réalisation d'un espace d'accueil, d'un parcours d'accès au site, et d'un circuit de visites. Avec un souci majeur : préserver cet environnement superbe.

AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ DES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE...

...c'est l'objectif que se sont fixés la CAF et le Département de la Drôme. La mise en oeuvre de la démarche - soutenue financièrement par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes - a été confiée au CAUE et au Point Information Énergie [ADIL 26 - PIE]. Début 2007, suite à l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des structures petite enfance drômoises, 20 lieux ont été visités par le CAUE et le PIE qui, sur la base d'un premier diagnostic, ont pu préconiser des travaux. Ce travail a permis d'alimenter la rédaction d'un "Guide de préconisations" paru pendant l'été. La CAF a accordé une prime de 2000 € aux crèches engageant des travaux.

L'étape suivante a consisté à choisir 14 établissements intéressés par un diagnostic approfondi et à faire réaliser celui-ci par un tandem architecte/thermicien. Sur la base de simulations thermodynamiques réalisées durant l'été, des programmes de travaux chiffrés ont été proposés aux responsables des lieux d'accueil. Ceux-ci ont alors pu solliciter, et obtenir, auprès de la CAF une subvention égale à 80% de leur investissement. À l'issue des travaux, un mode d'emploi sera réalisé pour chaque structure concernée par le tandem architecte/thermicien. Une phase d'évaluation est prévue pour l'année 2008.

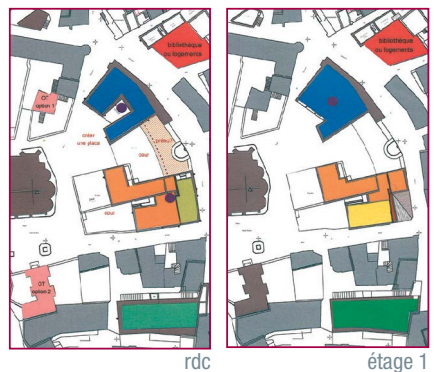
PROGRAMMATION BÂTIMENTS PUBLICS

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Comme en 2006, les équipements liés à l'enfance [école, accueil péri-scolaire, centres de loisirs] et à la petite enfance [multi-accueil] représentent plus du tiers des 24 missions signées cette année. Le CAUE a par exemple eu à réfléchir sur :
 - le programme d'extension de l'école maternelle intercommunale du **Syndicat Intercommunal de l'Ecancière** et celui de l'école primaire de **La Roche-de-Glun**,
 - le réaménagement de l'école communale de **Jaillans** et la possibilité d'y implanter la cantine et l'accueil péri-scolaire jusqu'alors mal logés,
 - la localisation du regroupement pédagogique intercommunal du **SIVOS de la Haute Herbasse** : lui conserver plusieurs lieux ? réunir tout au même endroit ? et dans ce cas : où ?
 En matière de petite enfance :
 - La **CC du Val de Drôme** a sollicité le CAUE sur le choix de localisation d'un équipement destiné à 4 de ses communes [Grâne, Eurre, Allex et Montoisin].
 - Pour la **CC du Pays du Royans**, le CAUE a programmé puis accompagné le projet de relocalisation de la crèche/halte-garderie intercommunale **les Pillous** à **Saint-Laurent-en-Royans**. Conçue pour 15 enfants, elle sera réalisée, dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale, au rez-de-chaussée d'un petit collectif de 12 logements que s'apprête à construire Drôme Aménagement Habitat.

REDISTRIBUTION SPATIALE DE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS

Afin de décider d'un plan d'actions à moyen terme, 3 communes ont demandé au CAUE de réfléchir sur une restructuration et une redistribution spatiale de plusieurs de leurs équipements publics. À **Tulette**, le programme incluait l'extension de la mairie, la relocalisation de la bibliothèque et de l'office de tourisme, la création de locaux associatifs. C'est dans le centre historique, au sein des propriétés bâties de la commune, que des solutions ont été proposées. À **La Garde-Adhémar**, la mise en vente de deux bâtiments de grand intérêt patrimonial a amené la commune à repenser la localisation de ses équipements scolaires, péri-scolaires et administratifs. Comment, dans un village médiéval perché, concilier vie du centre historique et accessibilité des services ? Cette question a été au coeur de la réflexion sur les hypothèses de redistribution.



La Garde-Adhémar : un des scénarios esquissés.

À **Buis-les-Baronnies**, le besoin d'agrandir les locaux de plusieurs services de la *Maison de l'Enfance* [installer ailleurs certaines fonctions de la *Maison*, lesquelles ? où ?], a déclenché une réflexion plus large sur le fonctionnement de l'ensemble des services et équipements situés sur le centre ville. La prise en compte de la contrainte d'inondabilité a été un élément majeur dans la définition des scénarios proposés.



La Roche-de-Glun, école primaire.



Jaillans : un scénario de réorganisation des locaux scolaires et périscolaires.

ET D'AUTRES MISSIONS POUR :

Ancône, Aurel, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Cléon-d'Andran [CC du Pays de Marsanne], Crest, CC du Pays de Dieulefit, CC du Val de Drôme, CC du Val d'Eygues, Lus-la-Croix-Haute [CC du Diois], Montbrun-les-Bains, Syndicat intercommunal des eaux de Rochefort-Samson, Saou [CC du Val de Drôme], Villefranche-le-Château [CC des Hautes-Baronnies], Vinsobres.

Agir pour le confort d'été
 Equipements d'accueil du jeune enfant

Guide d'information
 pour un bon usage des bâtiments et la réduction de l'énergie consommée

LE DÉPARTEMENT

juillet 2007